

#### LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLITAIN COMMUNAUTÉ URBAINE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment, article L. 521-10-6

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 décembre 2022 portant adoption du  
budget primitif 2023 et complétive 2023 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Tu la délibération du conseil communautaire du 14 décembre 2022 approuvant le budget  
primitif 2022

Considérant que, sur le fondement de l'article L. 521-10-6 du CGCT, le Président peut  
procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des  
dépenses initiales de chacune des sections d'exécution de crédits inscrits aux dépenses de  
personnel

#### D É C I S I O N

**Article 1.** Autoriser le virement de crédits suivant :

Section d'exécution du chapitre 204 vers le chapitre 38 d'un montant de 200 000 €  
correspondant au déficit des comptes à l'exercice suivant :

| CHAPITRE | NATURE | FONCTION | LIBELLÉ | LE DÉCRET | LE DÉCRET |
|----------|--------|----------|---------|-----------|-----------|
| 204      | 20401  | 20401    | 20401   | 20401     | 20401     |
| 38       | 3801   | 3801     | 3801    | 3801      | 3801      |

**Article 2.** Cette décision sera transmise au service de gestion comptable de Limoges et  
annulée

**Article 3.** Cette décision sera rendue exécutoire après publication et transmission au  
ministère de l'État

**Article 4.** Conformément à l'article L. 521-10-6 du CGCT, il sera rendu, compte de cette  
décision au prochain conseil communautaire

Fait à Limoges, le 29 décembre 2022

Le Président

Pour le Président  
Ag. Régionale  
de l'Environnement  
et du Climat  
Benoît GILLES

Président du conseil  
M. Jean-Louis  
Benoît GILLES  
Président du conseil  
M. Jean-Louis  
Benoît GILLES  
Président du conseil  
M. Jean-Louis  
Benoît GILLES

## DÉCISION

# Décision concernant une décision budgétaire modificative portant sur un virement de crédits de chapitre à chapitre

1 DOCUMENT - Publié le 29 Décembre 2023



DEC\_FIN\_24803\_DECISION\_BUDGETAIRE\_MODIFICATIVE\_VIREMENT\_CREDITS.pdf  
(.pdf, 1,3 Mo)



TÉLÉCHARGER